



Togo/ Willibronde TELOU désormais membre de la HAAC

L'effectif des membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de Communication (HAAC) est désormais au complet. Nommé par décret le 19 décembre dernier pour compléter l'effectif des membres de cette institution de la République réduit à huit (8) à la suite de la disparition de son président Pitang Tchalla, Willibronde Pitalounani Télou a prêté serment ce vendredi 29 décembre 2017 devant la Cour Suprême du Togo.

La main droite levée face à la Cour Suprême, Willibronde Pitalounani Télou a « juré solennellement de bien et fidèlement remplir ses fonctions de membre de la HAAC en toute indépendance et impartialité de façon digne et loyale et de garder le secret des délibérations ».

Le désormais ex-directeur de Radio Lomé intègre ainsi le collège des membres de cette institution chargée de la régulation des médias au Togo.

« Honorable membre que vous êtes devenus aujourd'hui, monsieur Télou, vous contribuerez, de part votre expertise, ensemble avec vos collègues à garantir et à assurer la liberté et la protection de la presse et des autres moyens de communication de masse dans le respect des principes », a indiqué à l'endroit de l'impétrant, le président de la Chambre judiciaire de la Cour Suprême, M. Agbenyo Koffi Bassa.

L'effectif des membres désormais au complet, le collège devra se réunir en séance plénière dans les prochains jours pour procéder à l'élection du président de la HAAC.

Willibronde TELOU est diplômé de l'Ecole de Journalisme du Cameroun. Ancien journaliste-présentateur puis rédacteur en chef à la Télévision togolaise, il a eu à apporter son expertise dans le domaine de la communication à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) du Togo et de la Guinée. Les compétences de cet Officier de l'Ordre National du Mérite ont été également sollicitées par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et par le Conseil International des Radios et Télévisions d'Expression Française (CIRTEF).

Il faut préciser que la cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence des honorables membres de l'instance de régulation, des présidents de certaines institutions de la République et diverses autres personnalités notamment du monde des médias.

David S.



Togo/ De la responsabilité du

journaliste en période de crise

Le Togo traverse une crise sociopolitique depuis quelques temps, une situation essentiellement marquée par de multiples manifestations publiques aussi bien du pouvoir que de l'opposition. Du coup, les médias sont très sollicités en ces moments par les politiques pour dérouler leur plan de communication, tant chacun essaie de faire passer sa thèse et tirer le drap de son côté. C'est justement à ce niveau que les Hommes de médias doivent davantage faire plus attention et preuve de responsabilité afin de bien se situer par rapport au débat politique qui ne cesse de diviser la classe politique togolaise.

Les contours du journalisme responsable en ces moments de crise posent forcément la problématique de la responsabilité des médias. Le sujet préoccupe d'ailleurs les organisations professionnelles de presse. C'est le cas par exemple du Conseil Togolais des Editeurs de Presse Privée (CTEP) qui à travers une rencontre d'échange tenue la semaine dernière à Lomé, a essayé de lancer un signal à l'endroit de tous les journalistes togolais en termes de responsabilité.

« Aujourd'hui plus qu'hier et plus que jamais, nous avons besoin d'insister sur la nécessité de jouer un rôle de médiateur dans notre pays pour éviter de tomber dans le piège des politiciens qui auront beau jeu de nous traiter en fin de compte de pyromanes. Il s'agit de sortir de l'environnement politique qui prévaut actuellement pour réaffirmer notre identité », a expliqué Lucien Messan Djossou, président du CTEP.

« Nous avons besoin de réfléchir sur notre pays pour garder notre place sur l'échiquier national et nous permettre de briller de notre propre lumière », a-t-il ajouté.

Des échanges au cours de cette rencontre du donner et de recevoir, il ressort qu'en période de crise notamment sociopolitique comme c'est le cas actuellement, il est du devoir du journaliste de traiter les informations en toute objectivité, même si les médias ont le droit d'avoir leur opinion. Aussi, la transparence et l'esprit du journalisme exigent l'exactitude, l'équilibre, et la neutralité .

« En tout état de cause, le journaliste se doit de mesurer avec responsabilité l'impact que pourraient avoir sur le public, ses paroles, ses images, ses écrits même s'il s'agit d'éléments qu'il relaie objectivement. Faire preuve de retenue devient une valeur à cultiver en plus d'une forte dose de déontologie », a indiqué Koessan Yovodévi, l'un des communicateurs.

« Si les écrits peuvent provoquer de graves violences dans le pays, mettre en péril l'unité nationale, créer des entorses à la sûreté de l'Etat, à la sécurité nationale, les médias doivent s'abstenir même si les informations détenues sont vraies. Le journaliste va donc tenter de concilier réalisme et idéalisme en optant pour la diffusion de l'information citoyenne», a-t-il ajouté avant d'aboutir à la conclusion selon laquelle, *« le rôle social des médias doit amener ces derniers à rechercher la paix, la concorde, l'harmonie de la société dans laquelle ils vivent »*.

David SOKLOU



Togo/ Des journalistes outillés sur les ODD et changements climatiques

Une quarantaine de journalistes togolais ont été entretenus ce jeudi à l'Institut français de Lomé sur les questions relatives aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et les changements climatiques. C'est une initiative de l'Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement (AMEA) en collaboration avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Togo.

L'objectif de cette rencontre d'échanges est de permettre aux Hommes de médias de mieux maîtriser les questions de développement durable afin qu'ils puissent contribuer à l'atteinte des ODD.

Selon François Koami AMEGNIGNON, président de l'AMEA, il s'agit d'un projet dénommé MEDIA COP qui pour le compte de cette année, met un accent particulier sur les ODD et les changements climatiques.

Les consultants-formateurs ont mis l'accent sur l'ODD 13 qui recommande à tous les pays de « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ». Ils ont insisté sur la nécessité de l'intégration des questions relatives aux changements climatiques dans les politiques, stratégies et autres planifications nationales en matière de développement.

« Les changements climatiques constituent un enjeu crucial pour le développement durable. Tous les pays du monde sont témoins des graves répercussions des changements climatiques. Les bouleversements du système climatique menacent les conditions d'existence de groupes entiers de population dans plusieurs régions du monde », a fait savoir Joseph Yaovi

KOGBE, l'un des formateurs.

Les journalistes ont été invités à s'intéresser davantage dans leurs productions aux questions environnementales et de développement durable en collaboration avec les spécialistes du domaine. Ce qui permettra aux uns et autres de jouer leur partition en matière de réduction des effets néfastes liés aux changements climatiques.

« Il n'est pas utile de produire des articles sur le changement climatique juste pour plaire. Il faut impacter par le contenu de l'information et la pertinence du sujet traité. Il faut mettre l'humain au centre du sujet », a recommandé Franck ASSAH, l'un des communicateurs.

David



Décès de Pitang Tchalla : Faure Gnassingbé salue « un homme de devoir et de grandes qualités »

Le Chef de l'État s'est exprimé mardi à la suite du décès du président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Pitang Tchalla.

« J'ai appris avec beaucoup de tristesse, le décès de M. Pitang Tchalla, Président de la HAAC, un homme de devoir et de grandes qualités », écrit Faure Gnassingbé sur son compte twitter. Il a, au nom du peuple togolais et en son nom propre, présenté ses condoléances à la famille de l'illustre disparu.

Pour rappel, Pitang Tchalla a tiré sa révérence ce mardi matin à la suite d'un bref malaise, selon nos informations. Il avait pris fonction en Juin 2016 à la tête de l'institution de régulation des médias au Togo.

David



Togo/ Décès de Pitang TCHALLA, Président de la HAAC

C'est une surprenante information qui fait le tour des médias depuis ce matin. Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Pitang Tchalla est décédé ce mardi matin à la suite d'un bref malaise, selon les informations parvenues à notre rédaction et confirmées par des responsables de l'institution.

Pour l'heure, nous ne savons pas plus sur les réelles circonstances du décès de l'ancien ministre de la communication porté depuis juin 2016, à la tête de l'instance de régulation des médias par le Chef de l'État Faure

Gnassingbé.

Il faut rappeler que Pitang Tchalla avait succédé à la tête de la HAAC, à Kokou Tozoun qui était également décédé à la suite d'une maladie quelques mois avant la fin de son mandat.

La Rédaction



Vers une réglementation du secteur de la presse en ligne au Togo

Jusqu'à ce jour, la presse en ligne n'est soumise à aucune réglementation au Togo. Une lacune que la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) s'est engagée à corriger. Les membres de l'instance de régulation des médias au Togo ont dans ce cadre échangé ce mardi à Lomé avec les acteurs de la presse en ligne afin d'étudier les règles minimales d'organisation de ces « nouveaux médias ».

Les échanges ont essentiellement porté sur les nouvelles dispositions juridiques relatives à la presse en ligne qui seront intégrées dans le code de la presse en cours de relecture.

« Il s'agit d'échanger avec les responsables de la presse en

ligne sur les modalités qui vont être pris en compte et sur la base desquelles nous allons accorder des récépissés ou des autorisations de création de presse en ligne », a indiqué Badjibassa Babaka, président du comité technique Multimédias et délivrance de la carte de presse à la HAAC.

« Nous avons essentiellement voulu formaliser un certain nombre de dispositions qui nous permettent aujourd'hui de prendre en compte les médias en ligne dans le travail que nous faisons au niveau de la HAAC », a-t-il ajouté.

Au titre de l'article 34 du texte relatif aux organes de presse en ligne (lequel texte sera intégré dans le nouveau code), « on entend par organe de presse en ligne ou presse en ligne, tout service de communication au public utilisant le mode écrit ou audiovisuel avec internet comme support principal, édité à titre professionnel par une personne physique ou morale qui a la maîtrise éditoriale de son contenu ».

« Ne peuvent être reconnus comme organes de presse en ligne les blogs, les réseaux sociaux notamment facebook, whatsapp, twitter. Sont aussi concernés, les services d'information et de communication au public en ligne dont l'objet principal est la diffusion de messages publicitaires ou d'annonces, sous quelque forme que ce soit », précise l'article 35.

Le texte dispose également qu' « à leur création, les organes de presse en ligne doivent être déclarés auprès de la Haute Autorité qui est tenue de délivrer un récépissé de déclaration » (art. 39).

David



Togo/ Rencontre entre la HAAC et les responsables des médias publics

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) poursuit ses échanges avec les professionnels des médias. Après les correspondants des organes internationaux la semaine dernière, les membres de l'instance de régulation ont échangé ce mercredi avec les responsables des différents médias officiels du Togo.

La séance de travail présidée par le Président de la HAAC, Pitang Tchalla, a permis d'échanger sur le travail qui se fait dans ces médias et de voir comment il peut être amélioré dans l'intérêt de l'ensemble de la population.

Après avoir félicité et encouragé ces responsables des médias d'Etat pour « leur courage, leur sens de l'intérêt général et leur professionnalisme, notamment pendant les périodes difficiles », le président de la HAAC leur a rappelé la mission de service public qui est la leur et qui peut imposer certains efforts particuliers afin de satisfaire tous les citoyens Togolais.

Les règles qui régissent le métier du journaliste notamment le professionnalisme dans le traitement de l'information, les dispositions du code de la presse, l'éthique et la déontologie, de même que certaines dispositions de la HAAC

portant modalités pratique d'accès équitable des partis politiques, des associations et des institutions de la République aux médias officiels ont été également rappelées aux patrons de ces organes.

« La HAAC a fait un certain nombre d'observations, dont nous allons tenir compte. Et nous aussi, avons profité de l'occasion pour exposer nos difficultés. Ces difficultés sont d'ordre matériel. Et aussi avons une ligne éditoriale à respecter. Nous ne pouvons donc pas avoir les mêmes approches que nos confrères de la presse privée. Bref, la rencontre a été fructueuse et nous a permis de faire un tour d'horizon sur toutes les questions. Nous sommes heureux de bénéficier du soutien de la HAAC et cela va nous permettre d'améliorer sensiblement nos prestations », a indiqué à l'issue de la rencontre, le directeur général de la télévision nationale (TVT), Kuessan YOVODEVI.

Irène MINTRE (Stagiaire)



Togo/ Les patrons de presse sensibilisés sur le programme MCA

Le programme Millennium Challenge Account (MCA) était au centre d'une rencontre de sensibilisation et d'information qui

a réuni les patrons de presse ce lundi à Lomé. C'est une initiative de la cellule MCA-Togo en collaboration avec l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) en vue de permettre aux professionnels de médias de mieux maîtriser les contours de ce programme qui est une assistance financière des USA, basée sur un processus d'éligibilité.

La session de sensibilisation a permis aux Hommes de médias de comprendre le processus qui a conduit à l'éligibilité du Togo au Threshold avec une assistance financière de plus de 30 millions de dollars américain en vue.

Les débats ont essentiellement porté sur les critères d'éligibilités au MCA, les indicateurs de la carte des scores, l'approche stratégique de dialogue entre les acteurs, le suivi des indicateurs et le point sur le processus de formulation du programme Threshold pour le Togo.

Les Hommes de médias ont été appelés à jouer pleinement leur partition dans la mise en œuvre des deux projets inscrits au Threshold à savoir : la poursuite de la modernisation du secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC) au Togo, et l'appui à la réforme foncière. Le coordonnateur National de la cellule MCA, Stanislas BABA a également convié les patrons de presse à jouer le rôle de relais de l'information sur le programme MCC auprès de la population.

Le MCC comprend deux sous programmes notamment le Threshold auquel le Togo est déjà éligible depuis 2016 et le Compact dont le montant peut atteindre environ 700 millions de dollars US, selon la disponibilité des ressources votées par le Congrès américain et la nature du projet accepté par le Conseil d'Administration du Millennium Challenge Corporation (MCC), agence gestionnaire du MCA.

Selon les explications du coordonnateur National de la cellule MCA, les scores du Togo traduisent une trajectoire claire à la

hausse sur la performance globale au cours des quatre dernières années.

« Notre pays est certes qualifié au programme Threshold. Cependant, nous ne devons pas baisser la garde. Il s'agit, maintenant et à l'avenir, de redoubler d'effort dans les réformes pour l'amélioration de l'environnement des affaires, la promotion de la bonne gouvernance, y compris la lutte contre la corruption et le renforcement des secteurs sociaux. Il s'agit également pour vous, professionnels des médias, de porter et de défendre plus activement et objectivement les réformes entreprises par le pays, à travers le monde, car vous êtes la source privilégiée de collecte d'informations et de données des institutions internationales d'évaluation des pays candidats au MCA », a indiqué le ministre de la Communication, Guy Madjé Lorenzo à l'ouverture des travaux.

David



La HAAC condamne les manquements de la presse dans la couverture des marchés du

19 août 2017

« De nombreux médias privés classiques et en ligne et surtout les réseaux sociaux ont rivalisé d'excès divers dans la diffusion d'informations et d'images de violence, la publication d'images tronquées, de propos injurieux, d'appels à la haine tribale et à la désobéissance civile » : c'est la remarque effectuée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) à l'issue d'une séance plénière extraordinaire consacrée à la couverture médiatique des événements qui se sont déroulés le samedi 19 août 2017 au cours des marches organisées par le Parti National Panafricain (PNP).

L'institution de régulation des médias au Togo souligne également que de nombreux compte-rendus sont marqués par un « déséquilibre notoire » dans la diffusion de l'information et de témoignages partisans.

Dans un communiqué rendu public, la HAAC a fermement condamné « ces manquements graves au respect des règles déontologiques et éthiques » et déplore au passage, « l'absence de couverture des diverses manifestations par les médias publics privant ainsi les populations de reportages objectifs conformément à leur mission ».

Elle n'a pas cependant manqué de féliciter les journalistes qui ont fait preuve de professionnalisme dans le traitement de l'information relative à cette manifestation, en faisant notamment appel à toutes les parties prenantes dans la restitution des événements et de leurs conséquences.

« La HAAC appelle chacune des parties prenantes à éviter la désinformation et la manipulation par médias interposés et met en garde les médias sociaux et en ligne qui exploitent des images de manifestations d'autres pays à des fins inavouées », ajoute le communiqué signé de Pitang Tchalla, président de la

HAAC.

D'un autre côté, les forces de l'ordre et de sécurité de même que les organisateurs des manifestations, sont également invitées par la HAAC à assurer la protection nécessaire aux Hommes de médias dans la couverture de ces genres d'évènements.

Cris DADA



Quel modèle économique pour la presse en ligne au Togo ?

Aussi intéressantes les unes que les autres, les conférences se succèdent en marge des expositions à la deuxième édition de la foire « Made in Togo ». Les dernières thématiques développées dans le cadre des rencontres nationales du numérique et des objets connectés sont relatives au modèle économique pour les acteurs du web et les défis et perspectives de la presse en ligne au Togo.

Plusieurs sites internet sont créés pratiquement tous les jours au Togo mais les promoteurs de ces sites n'arrivent pas à en tirer pleinement profit d'autant plus que les internautes ont un accès libre et gratuit aux contenus de ces plateformes numériques. A partir de ce constat, le premier communicateur en la personne de Yohannes Akoli (rédacteur en chef à REPUBLIC

OF TOGO), a identifié certaines pistes qui peuvent générer des revenus à la presse en ligne au Togo.

Il a dans ce sens évoqué la nécessité de la publicité pour la presse en ligne comme le cas au niveau de la presse « papier », la négociation de liens sponsorisés sur les sites et le développement des produits électroniques notamment des plateformes pour commercialiser des documents, des livres ou autres dessins animés. Yohannes Akoli a par ailleurs invité les administrateurs des sites internet à programmer des accès payants à certains contenus de haute valeur ajoutée.

Abordant justement la question relative aux défis et perspectives de la presse en ligne togolaise, Bonaventure Mawuvi a d'abord relevé que le numérique occupe une place de choix dans le paysage médiatique togolais dans la mesure où il permet une rapide diffusion de l'information. De plus, il a souligné que les médias traditionnels ont de nos jours, un support numérique pour pouvoir se faire beaucoup plus d'audience. Aux yeux du président de l'Association togolaise de la presse privée en ligne (ATOPPEL), il ne reste donc qu'aux promoteurs de cette presse, de mieux s'organiser pour pouvoir offrir des contenus originaux, spécifiques et bien renseignés afin qu'ils puissent vivre de ces nouveaux médias.

Le programme se poursuit ce lundi sur le site de la foire avec une conférence sur les stratégies, trucs et astuces pour maximiser les ventes des produits « 100 % Made in Togo » dans un environnement concurrentiel.

David